



PIEBÎEM

Préserver l'Identité Environnementale
de la Bretagne Sud et des Îles contre l'Eolien en Mer

PIEBÎEM : contribution n°1- sur les modalités de l'enquête publique

Août -2026

L'association PIEBÎEM (Préserver l'Identité Environnementale de la Bretagne sud et des Îles contre l'Eolien en Mer) rappelle que les garants CNDP de la concertation continue sur AO5 (dans leur lettre n°26 et dans le 5ème rapport intermédiaire de la concertation continue) émettent un certain nombre d'observations sur l'ouverture de l'enquête publique concernant le raccordement. Dans leurs recommandations, ils notent que des diagnostics archéologiques préventifs ont été réalisés et pourront être suivis de prescription de fouilles qui seront notifiées par la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Bien que les résultats de ces études ne fassent pas partie des pièces requises pour figurer au dossier d'enquête publique, les **garants recommandent vivement qu'ils fassent partie intégrante des documents mis à disposition du public lors de l'enquête publique ce qui n'est pas compatible avec la tenue d'une enquête publique qui commencerait à l'été.**

Si toutefois le calendrier de l'enquête publique était maintenu à l'été, les garants recommandent qu'un plan de communication un peu plus dense qu'à l'habitude soit mis en place pour compenser le caractère défavorable de cette période.

Nous constatons que l'enquête a été maintenue à l'été, et, malgré cette période jugée « défavorable, » nous notons que sa durée est inférieure à la durée maximale possible, que l'information sur les diagnostics archéologiques de l'archéologie préventive (INRAP) et leurs conséquences (fouilles préventives ou pas) est manquante contrairement à la recommandation des garants et/ou n'est pas complète.

Concernant un problème majeur du dossier, puisqu'il s'agit de la traversée d'une zone mégalithique à Erdeven, par trois câbles de raccordement (de 225 000 volts) dans le périmètre classé Unesco, nous considérons que l'absence de renseignements sur ce sujet, contrairement aux préconisations de la CNDP, impacte fortement l'intérêt et la pertinence de l'enquête publique.

Nous demandons donc le report de l'enquête publique.

Si cela est refusé, nous demandons l'extension de l'enquête publique au maximum légal (deux mois), ce qui pour un dossier de cette ampleur et avec de tels enjeux serait pertinent (en espérant

que cette prolongation permette notamment un complément d'information sur les diagnostics archéologiques).

Enfin nous demandons également une extension géographique des permanences des enquêteurs et au moins des mairies où le dossier sera consultable. Ce n'est pas le cas pour de nombreuses mairies, où pourtant des atteintes paysagères et patrimoniales significatives sont bien documentées, notamment par l'étude paysagère et patrimoniale menée par la DGEC (Parc éolien au large de la Bretagne Sud (AO5) État actuel de l'environnement Étude paysagère et patrimoniale - décembre 2022), notamment à Saint-Gildas du Rhuys et Houat, vers le sud, et vers le nord, des communes de Plouhinec, Port-Louis, Gavres, Lorient, Larmor, Guidel et les communes du Finistère Clohars Carnoët, Moëlan-sur-Mer, Névez, Trégunc. Si ces communes ne sont pas directement impactées par le raccordement objet de la Commission d'Enquête, il n'en demeure pas moins que ce raccordement sera inutile si finalement les parcs éoliens Bretagne sud 1 et 2 ne devaient pas se faire, et il importe donc que l'enquête publique permette un éclairage le plus complet possible sur l'état de l'opinion publique sur ce point.

PIEBÎEM

Préserver l'Identité Environnementale de la Bretagne sud et des Îles contre l'Eolien en Mer

Rappelle son opposition à un programme insensé d'éolien en mer climatiquement nul voire négatif, électriquement inepte car dangereux pour la sécurité d'alimentation électrique, au coût de production exorbitant et économiquement non soutenables, néfaste pour l'économie locale, ravageur pour nos paysages littoraux et leur riche biodiversité

Contacts : plebiem.contact@gmail.com

<https://piebiem.webnode.fr>

<https://www.facebook.com/groups/pebiem>

Siret : [924 059 678 00012](https://siret.fr/92405967800012) ; RNA: [W563011048](https://siret.fr/W563011048)